

## **L'Afrique dans le jeu alimentaire mondial : fragile et perdante !**

**S**UR la carte des échanges alimentaires mondiaux, l'Afrique (1) est pour l'essentiel une « terra incognita » à l'écart des grands échanges marchands. Elle n'apparaît guère que comme bénéficiaire de la plus grande partie de l'aide alimentaire mondiale et comme exportatrice de produits tropicaux dont les marchés se sont spectaculairement effondrés ces dernières années (café, cacao) ou se trouvent confrontés à ce qui apparaît être un irrémédiable déclin (épices, arachide, sisal).

Marginale et perdante, l'image de l'Afrique dans le jeu alimentaire mondial n'a cessé de se détériorer. Régulièrement pourtant, sécheresses, famines et projections démographiques nous rappellent les enjeux dont fait l'objet le continent africain.

### **Ni courtisée, ni présente sur le marché mondial**

L'Afrique subsaharienne produit moins de 5 % des disponibilités alimentaires mondiales. Ce calcul grossier permet d'évaluer le poids de l'Afrique, incapable à l'heure actuelle de se nourrir elle-même. Certes, la production alimentaire a augmenté, mais elle n'a pu suivre la croissance démographique et, surtout, la montée en puissance du phénomène urbain. L'essentiel de la production agricole africaine se fait en effet dans le cadre d'une agriculture de subsistance peu insérée dans les réseaux marchands. Le mil, le sorgho et les tubercules des campagnes pénètrent mal les villes livrées peu à peu à la domination des blés et des riz importés.

TABLEAU 1 :

LA SITUATION ALIMENTAIRE ET CÉRÉALIÈRE DE L'AFRIQUE  
(1977-1987)

	1977	1980	1984	1987
<i>Indices (1979/1980 = 100)</i>				
Production alimentaire	93	100	103	114
Production alimentaire per capita	102	100	91	93
Production céréalière	91	101	89	108
Production céréalière per capita	99	101	79	88
<i>Surfaces en cultures céréalières (millions d'hectares)</i>				
	65,3	64,9	68,1	70,4
<i>Production (millions de tonnes)</i>				
dont riz	66,1	73,3	63,7	77,5
blé	8	8,7	8,7	10
céréales « secondaires »	7,5	8,9	9,4	12,5
	50,5	55,6	45,4	54,9
<i>Échanges</i>				
• exportations (sans Afrique du Sud)	0,8	0,4	0,4	1,8
• importations (millions de tonnes)	18,2	23,8	31,5	27,4
• importations (milliards de \$ US)	2,6	5,1	5,8	3,8
• aide alimentaire (millions de tonnes) : pays à faibles revenus		4,3	7,3	5,6
autres pays		0,2	0,3	0,5

Source : Food Outlook, supplément statistique, FAO, Rome, juin 1989.

N.B. : Il s'agit ici de tout le continent africain.

Du point de vue alimentaire strict (céréales, légumineuses, oléagineux), l'Afrique est donc largement importatrice. Mais ce « largement » est peut-être un peu exagéré. L'Afrique ne pèse pas en effet à l'importation et prend sur le marché mondial, au mieux, quelques centaines de milliers de tonnes de blé pour les pays les plus importants. Il n'y a que pour le riz, dont le commerce reste marginal à l'échelle internationale, que l'Afrique subsaharienne occupe à l'importation une place prépondérante.

Ceci explique que l'Afrique n'ait pas été un enjeu de la bataille que se sont livrés de 1986 à 1988 les grands exportateurs céréaliers mondiaux : les Égyptiens, les Saoudiens, les Coréens même, ont été courtisés, pas les Africains. Le programme américain *Export*

(1) Dans tout cet article, on entendra par Afrique, la seule Afrique subsaharienne, à l'exception de l'Afrique du Sud. Néanmoins, les statistiques internationales, comme celles de la FAO, traitent de l'Afrique comme un

tout, ce qui fausse la présentation de la situation alimentaire de l'Afrique subsaharienne du fait des très fortes importations du Maghreb et de l'Égypte.

TABLEAU 2 :  
L'AFRIQUE DANS LA PRODUCTION  
ET LES ÉCHANGES MONDIAUX DE CÉRÉALES  
(en millions de tonnes)

	Blé		Céréales « secondaires »	
	1988 (est.)	1989 (prév.)	1988 (est.)	1989 (prév.)
<i>Production</i>				
Monde	504	531	730	840
dont Afrique	13,6	13,4	61,8	60,9
Algérie	1,2	1,1	—	—
Égypte	2,8	3	4,8	5,1
Éthiopie	—	—	4	4
Maroc	4	4	3,9	3,3
Nigeria	—	—	8,5	8,7
Afrique du Sud	3,5	3	11,2	9,3
Soudan	—	—	1,5	2,6
Tunisie	0,2	0,4	—	—
Tanzanie	—	—	3,3	3,4
Autres	1,9	2	24,5	24,7
<i>Importations</i>	1988/89	1989/90	1988/89	1989/90
Monde	98,8	95	101,3	93
dont Afrique	17,9	18,6	6,5	6,5
Algérie	3,3	3,4	1,7	1,8
Égypte	7	7	1,5	1,7
Éthiopie	0,7	0,6	—	—
Libye	0,7	0,8	—	—
Maroc	1,4	1,8	—	—
Nigeria	0,2	0,3	—	—
Soudan	0,6	0,7	—	—
Tunisie	1,1	1	—	—
Autres	2,9	3	3,3	3

Source : Conseil international du blé, rapport sur le marché, Londres, 10 juillet 1989.

*Enhancement Program*, subvention en grains des exportateurs US, qui fut l'un des moteurs de cette guerre, effleure à peine le continent noir et ce, pour des quantités très faibles. Le gros des importations africaines se fait de toute manière, de façon directe ou déguisée, sous forme d'aide alimentaire (P.L. 480 américaine, aide européenne). A l'exportation, en dehors de certains échanges frontaliers, notamment en Afrique de l'Est avec le maïs du Zimbabwe et de la Zambie, l'Afrique a disparu de la carte : fini le temps où Mada-

TABLEAU 3 :

BÉNÉFICIAIRES AFRICAINS DU PROGRAMME AMÉRICAIN  
D'AIDE A L'EXPORTATION (EEP) AU 6 JUILLET 1989 (1)

Kenya :	100 000 t de blé	Bénin :	50 000 t de farine
Sénégal :	210 000 t de blé	Cameroun :	55 000 t de farine
Afrique Ouest :	625 000 t de blé	Tanzanie :	20 000 t de farine
Zaïre :	360 000 t de blé	Zaïre :	129 000 t de farine
Burundi :	15 000 t de malt	Cameroun :	20 000 t de malt

(1) Il s'agit de propositions faites par les États-Unis aux pays intéressés de juin 1985 à juillet 1989. Certaines de ces facilités n'ont jamais été utilisées.

gascar exportait du riz et le Nigeria de l'huile de palme. Ces deux pays importent aujourd'hui ce qu'ils exportaient hier.

L'Afrique importe donc peu par manque de moyens et n'exporte guère plus par manque de possibilités. Et il en est malheureusement de même pour les cultures traditionnelles d'exportation.

### Exportations en déclin : erreurs stratégiques et concurrence

#### Sud-Sud

La colonisation européenne contribua à créer en Afrique des îlots de culture de plantation destinés à satisfaire les besoins des métropoles : l'arachide au Sénégal, le cacao au Ghana, le coton au Soudan, le cocotier au Congo belge, le café en Côte d'Ivoire tout comme le girofle à Zanzibar furent le résultat de cette économie de traite qui s'appuya essentiellement sur les petits planteurs familiaux, à la différence du Brésil et de la Malaisie quadrillés par des sociétés étrangères ou des capitalistes locaux. Dès la fin des années trente, les États, coloniaux puis indépendants, ont pris peu à peu le contrôle de leurs structures d'exportation au travers de *Marketing Boards* (dès 1944, pour le cacao au Ghana) ou de caisses de stabilisation.

A l'indépendance, à l'exception de la ceinture minière d'Afrique orientale et, bientôt, de quelques États pétroliers comme le Nigeria ou le Gabon, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne dépendaient pour l'essentiel de leurs recettes en devises des exportations d'un ou de deux produits agricoles : l'Afrique exportait les trois quarts du cacao mondial ; son café *Robusta*, son arachide étaient appréciés en Europe.

Avec le recul, les années soixante-dix nous apparaissent aujourd'hui avoir été des années d'euphorie. Les prix internationaux des produits agricoles étaient élevés. En 1975-1976, café et cacao flambaient, tout comme en 1973 l'arachide à la suite du soja,

ou, en 1974, le sucre. Nombre de gouvernements crurent alors qu'ils pouvaient durablement jouer la carte de l'agro-exportation. Pratiquement, tous les pays africains voulurent ainsi faire du sucre de canne, du Sénégal au Soudan et de la Côte d'Ivoire au Swaziland. Quelques années plus tard, les résultats ont rarement été à la hauteur des ambitions, avec de superbes échecs comme le « plan sucre » ivoirien. Mais le sucre est loin d'être une exception et pour un succès — comme le développement du thé au Kenya — que d'abandons ou d'échecs, que de politiques à la limite du raisonnable, comme l'accentuation de la monoculture cacaoyère en Côte d'Ivoire aux dépens de l'équilibre général du marché et d'autres pays producteurs africains comme le Ghana.

On ne commença à récolter que dans les années quatre-vingt ce qui avait été semé durant la période précédente. Or, la surproduction et la baisse des cours mondiaux ont coïncidé à ce moment-là avec la montée en puissance d'autres concurrents disposant souvent de secteurs privés dynamiques : Brésil et Malaisie pour le cacao, Amérique du Sud et Indonésie pour le café *Arabica*, Malaisie et Indonésie pour l'huile de palme, États-Unis ou Brésil pour le soja, Caraïbes pour les bananes. La production de ces pays est peu à peu arrivée sur des marchés où prédominaient jusque-là les produits africains. Au même moment, l'évolution technologique limitait ou condamnait même l'avenir de certains produits comme le sisal (Tanzanie, Kenya) ou la vanille (Madagascar, Comores)...

Prix en baisse, parts de marché en diminution ou marchés se rétrécissant eux-mêmes, tel fut le lot des exportations agro-alimentaires africaines de la décennie qui se termine. Et si certains produits comme le thé, le coton et même le sucre présentent une situation plus favorable, le tableau reste sombre pour l'avenir ; les événements de l'été 1989 pour le cacao (sixième excédent mondial consécutif) et le café (effondrement de l'accord international) ne peuvent inciter à l'optimisme !

### **Le modèle économique néo-colonial remis en cause par l'instabilité des marchés**

Diminution des exportations tant en potentiel qu'en pouvoir d'achat, percée, certes marginale mais inquiétante, des importations de produits agricoles véhiculées en partie par le canal de l'aide alimentaire, on peut estimer que les stratégies de développement, initiées depuis la période coloniale, aboutissent aujourd'hui à une impasse à laquelle la crise économique et financière de la plupart des pays concernés ne donne que plus de relief.

TABLEAU 4 :

## SITUATION ACTUELLE DES EXPORTATIONS DE L'AFRIQUE

Produit	Principaux pays exportateurs	Situation en 1989
Bananes	Côte d'Ivoire	Marché très limité à la France et menacé à l'horizon 1992.
Cacao	Côte d'Ivoire Ghana Cameroun Nigeria	Situation de surproduction mondiale susceptible de durer jusqu'en 1995.
Café	Côte d'Ivoire Cameroun Ouganda Kenya Madagascar	Disparition de l'accord international en juillet 1989 et effondrement des cours. La variété <i>Robusta</i> perd des parts de marché.
Clou de girofle	Tanzanie Madagascar	Effondrement du marché.
Vanille	Madagascar	Concurrence des produits de synthèse.
Arachide	Sénégal	Concurrence du soja, faible avenir pour une huile chère sans valorisation protéique.
Tabac	Zimbabwe	Baisse à la suite des campagnes anti-tabagiques.
Thé	Kenya	Surproduction mondiale.
Coton	Égypte Soudan États sahéliens	Surproduction mondiale.
Caoutchouc	Nigeria Liberia	Avenir du latex naturel pour utilisations spécifiques
Sisal	Tanzanie	En complète perte de vitesse.

En caricaturant un peu, le choix avait été le suivant : l'Afrique sera en mesure de se nourrir elle-même à partir d'une agriculture de subsistance peu intensive et pourra ainsi se concentrer sur des cultures d'exportation qui lui permettront de financer son développement et de couvrir largement les quelques besoins d'importations

alimentaires qui pourraient se faire sentir. Au fond, cette stratégie était assez cohérente et, jusqu'à ces dernières années, n'a pas posé de problèmes importants. Pourquoi aujourd'hui se trouve-t-elle remise en cause ?

L'Afrique se nourrit à peu près, malgré des séries de sécheresse graves en zone sahélienne. Les conséquences des guerres et des erreurs politiques ne doivent pas ici entrer en compte. Dans bien des cas même, un commerce de proximité entre pays voisins suffit à résoudre les situations de crise si des réseaux marchands structurés ou des financements existent comme en pays haoussa (Niger-Nigeria). On doit néanmoins se poser quelques questions : tout d'abord, celle de l'alimentation des zones urbaines dont les habitudes alimentaires sont en pleine mutation et font appel à des produits importés et préparés. Autre interrogation, celle que suscite l'effondrement de certains potentiels agricoles comme ceux de Madagascar ou du Nigeria, effondrement souvent lié à la mauvaise maîtrise des marchés intérieurs. Ainsi la dépendance africaine grandit de manière insidieuse. S'il n'y a là rien de bien dramatique quand on compare aux situations de l'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient, c'est pourtant un germe de déséquilibres graves.

L'Afrique doit aussi exporter pour accumuler les devises nécessaires à son équipement. Là encore, les résultats ont été d'abord satisfaisants avant que ne se manifeste une perte de compétitivité des produits africains de plus en plus inquiétante. Mais il y a plus grave. Prendre comme base de son développement l'exportation de produits de base, agricoles ou non, c'est accepter une dynamique de l'instable liée au comportement de ces marchés, à l'ajustement souvent violent de l'offre à la demande. C'est donc savoir que le prix du café, du cacao ou du coton n'est pas lié, au moins à court ou moyen terme, à une quelconque notion de prix de revient, mais aux anticipations à caractère spéculatif que font des opérateurs de ce que sera demain le rapport offre/demande sur tel ou tel produit.

En économie libérale et au plan international, ceci peut être parfaitement sain. Mais pour un pays donné, dépendant, en plus, de deux ou trois produits pour ses recettes d'exportation, cela peut devenir insupportable. Est exemplaire la Côte d'Ivoire, l'été 1989, confrontée à cette double dépendance du cacao et du café. Là où l'Europe, pour ses exportations de céréales, de sucre et de viandes, a les moyens de soutenir son agriculture, l'Afrique non seulement ne le peut, mais accentue encore sa dépendance, aucune autre ressource, de nature plus industrielle, à valeur ajoutée plus stable, ne s'étant dégagée (2). Être exportateur de produits primaires (ou même de première transformation), c'est donc accepter et supporter cette logique de l'instabilité. Encore faut-il en avoir les moyens ! Or il faut prendre acte de l'absence quasi générale en Afrique d'un

développement industriel susceptible d'assurer le relais de l'économie primaire.

### **Ni importateur, ni vraiment exportateur**

Quelle stratégie africaine donc ? Les tenants de la position libérale et de la notion d'avantages comparatifs estiment que la solution réside dans l'ouverture complète des systèmes africains, notamment vis-à-vis des importations alimentaires. Pourquoi subventionner la production de riz local, alors que les importations reviennent, franco frontière, à moins de la moitié du prix, disait-on vers 1986-1987, dans la vallée du Niger, et ce, quelques mois avant que les prix mondiaux ne triplent ! Pourquoi aussi maintenir des contrôles publics et des monopoles peu efficaces ? Supprimons, supprimons pour retrouver la vérité du marché, comme cela a été le cas avec les *boards* du Nigeria.

La reprise des prix des produits de base en 1987-1989, spectaculaire pour les céréales notamment, mais qui n'a malheureusement pas touché les produits africains, a montré les dangers d'une telle stratégie. Soudain, en quelques semaines, les prix agricoles mondiaux ont triplé : le blé que l'on pouvait importer en juillet 1987 à 60 dollars la tonne avec des conditions financières exceptionnelles, se payait 180 dollars la tonne un an plus tard ! Et il n'était alors plus vraiment question d'aide alimentaire structurelle.

En matière agricole et alimentaire, la stratégie d'ouverture est donc celle d'une double dépendance dans laquelle l'Afrique ne nous semble pas avoir les moyens de mener une démarche indépendante. La montée des prix mondiaux en 1987-1988 aura eu au moins le mérite de faire prendre conscience à nombre de gouvernements africains du coût — financier mais aussi politique — de leur dépendance alimentaire, aussi petite soit-elle. Les stratégies d'autosuffisance qui avaient eu leur heure de gloire lors du choc alimentaire de 1974 et qui avaient été oubliées à l'époque des bas prix mondiaux des années quatre-vingt reviennent à la mode et c'est très bien. Il reste toutefois à trouver une réponse à l'évolution des habitudes alimentaires urbaines, une réponse locale ou régionale, donnant aux aliments le même apport diététique, une présentation adaptée à la vie citadine et la même valeur symbolique.

Quant aux exportations, il n'est pas question de les remettre en cause, d'autant que pour la plupart des pays concernés, il n'y

(2) Le cas de l'île Maurice reste atypique de ce point de vue. L'île Maurice a, en effet, utilisé sa rente sucrière (stabilisée par le protocole « sucre » de la convention de Lomé) pour développer sa zone franche et,

donc, ses exportations industrielles (textiles, pour l'essentiel). Par contre, elle reste dépendante de l'extérieur du point de vue alimentaire.

a pas d'autre solution. Pour nombre de productions — comme le cacao —, l'Afrique détient un solide avantage comparatif géographique et humain. Mais, au vu de l'instabilité des marchés concernés, il serait utopique de baser sur ces seules productions, non seulement le financement des producteurs, mais encore celui de l'État. D'autant que l'on connaît les limites de l'aide internationale, type Stabex (3), et que l'on sait qu'il n'y a pas grand-chose à attendre des accords internationaux.

Tout ceci, bien sûr, n'est pas très exaltant. Il est clair que les scénarios de spécialisation agricole sont à terme dangereux et néfastes : souvenons-nous seulement du sort du Portugal dans la comparaison fameuse de Ricardo entre le drap anglais et le vin de Porto et méfions-nous des raisonnements trop sophistiqués des économistes.

Dans le jeu alimentaire mondial, l'Afrique n'a pas de place et, nous semble-t-il, ne doit pas chercher à en avoir : ni comme importateur, car elle devrait avoir les moyens de son autosuffisance, ni vraiment exportateur, si ce n'est pour des productions bien spécifiques avec les limites liées à l'instabilité des marchés mondiaux.

Entre le sorgho et le cacao, le choix est clair...

**Philippe Chalmin (4)**

*Conservatoire national des Arts et Métiers*

(3) Le Stabex est un mécanisme mis en place par la Communauté économique européenne pour stabiliser les recettes d'exportation des pays associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique lors de la première convention de Lomé pour 43 produits agricoles

et le fer, mais dans les limites compatibles avec les ressources du mécanisme et les règles du commerce international.

(4) Directeur du rapport annuel « Cyclope » sur les « marchés mondiaux » aux éditions Economica.